



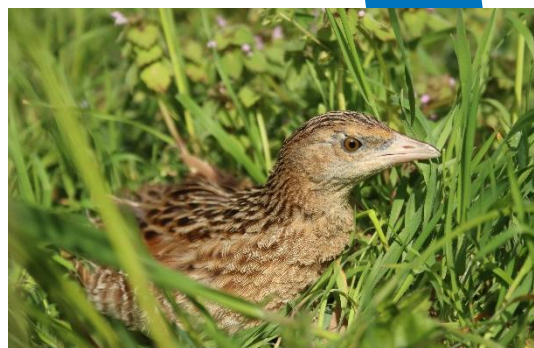
Prairie de fauche @ Aurélien LÉVY

Protocole de recensement du Rôle des genêts en région PACA

26/02/2025

Rappel du contexte

Le Rôle des genêts est l'espèce emblématique des prairies de fauches alluviales en période de reproduction. Il est menacé par la perte de son habitat par conversion des prairies ou par reboisement spontané après abandon. De plus, l'intensification de la gestion des herbages impliquant des fauches précoces et une mécanisation accrue ne permettent plus au rôle de réussir sa reproduction. Ainsi, entre les années 1975 et 2018 les effectifs nationaux ont chuté de 2400 individus à moins de 100 individus depuis 2022. Cette espèce classée en danger d'extinction en France est protégée au niveau national. L'espèce bénéficie d'un programme Life+ et d'un Plan National d'Action. En PACA, le Rôle des genêts est classé en danger critique d'extinction (Liste rouge IUCN régionale 2020).



Rôle des genêts @ Anaïs THOMAS

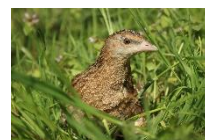
Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action, le Rôle des genêts fait l'objet d'un recensement régional pour la première fois en PACA. L'objectif de ce recensement est de débiter un suivi des effectifs de cette espèce dans la région afin de mieux appréhender les enjeux de conservation.

Le protocole de recensement

Le Rôle des genêts est une espèce difficile à observer car les individus restent dissimulés en permanence dans les hautes herbes. Le recensement des individus reproducteurs est donc réalisé en détectant le chant caractéristique « krex-krex » émis par les mâles en période de reproduction pour défendre leur territoire et attirer les femelles. Ecouter le [chant](#).

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce recensement est basée sur la réalisation de points d'écoute avec utilisation de la repasse. La méthode de la repasse est préconisée pour des enquêtes à grande échelle et consiste à reproduire le chant du mâle grâce à un enregistrement. Elle permet donc de recenser les mâles chanteurs qui répondent à la stimulation. En particulier, elle est conseillée dans les secteurs où la densité des rôles est faible puisque les mâles ne chantent pas toutes les nuits et chantent moins lorsqu'ils sont peu nombreux. Un creux d'activité de chant s'observe aussi lors de l'appariement avec une femelle, cependant, à cette période, les mâles peuvent tout de même réagir à la repasse.

Attention : la technique de la repasse induit une perturbation des individus et doit par conséquent être utilisée uniquement dans des conditions très strictes, encadrées par un protocole et avec une dérogation.



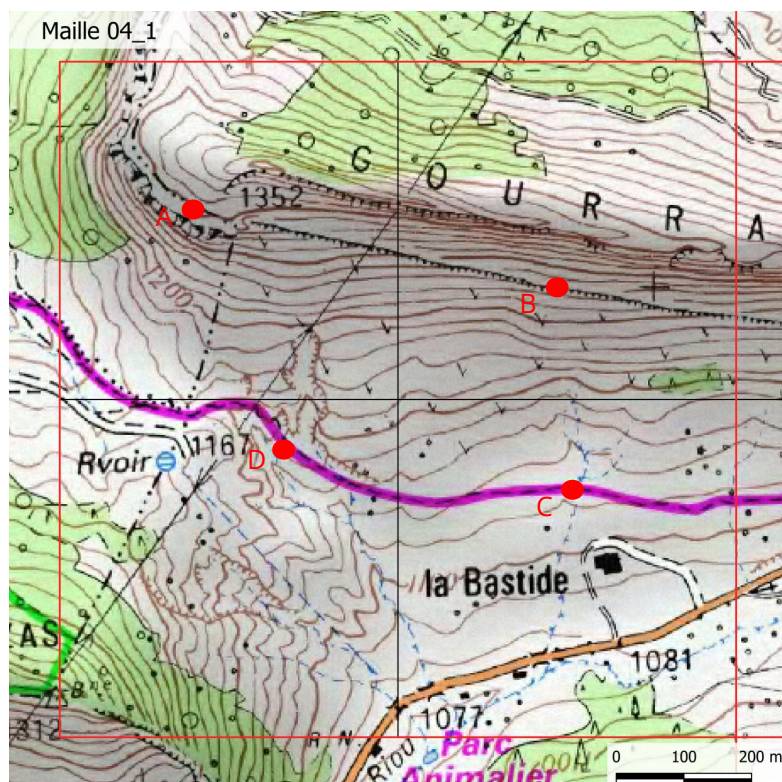
Où ?

Les points d'écoute sont réalisés dans les zones favorables à la nidification des râles des genêts c'est-à-dire dans des prairies de fauche montagnarde entre 1000 et 1400 mètres d'altitude et plus rarement dans des pâturages d'altitude jusqu'à 1850 mètres. Dans chacune des mailles de 1km² que vous avez prises en charge, vous devrez réaliser 4 points d'écoute espacés de 350m à 500m maximum, en prenant en compte la présence de milieu favorable. Pour cela, aidez-vous du maillage de 500m par 500m en centrant le plus possible vos points selon les routes et chemins accessibles.

[Carte des secteurs géographiques](#) concernés par l'enquête.

Les prospections peuvent également être menées dans des milieux favorables hors des mailles identifiées.

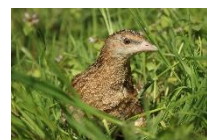
Exemple de points d'écoute sur un fond de carte IGN 1/25 000 pour la maille 04_1 :



Attention : la sélection des secteurs de prospection a été réalisée par analyse cartographique, il est donc possible que certains secteurs ne soient pas favorables à la présence du Râle des genêts (absence de prairies de fauche ou prairie déjà fauchée). Dans ce cas il n'est pas utile de réaliser un point d'écoute mais il est impératif de nous en faire un retour par mail nous précisant les mailles non favorables. Il est donc conseillé de faire un repérage du secteur de jour pour vérifier la présence de milieux favorables et déterminer la localisation la plus pertinente des points d'écoutes à réaliser.

Quand ?

En PACA, les râles des genêts arrivent de leur migration au plus tôt dans la première décade de mai et des chanteurs se font entendre jusqu'à mi-juillet. Dans la mesure du possible 3 passages doivent être réalisés au cours des période suivantes :



- 1er passage : du 21 au 29 mai (ce passage peut être ignoré sur les sites les plus en altitude s'il est jugé non pertinent par les observateurs, en particulier si la couverture neigeuse est toujours présente)
- 2nd passage : du 11 au 19 juin (obligatoire)
- 3ème passage : du 27 juin au 9 juillet (à adapter : réalisation uniquement sur les zones encore favorables, donc non fauchées)

Compte tenu des difficultés d'accès pour certains site et des vastes surfaces à prospecter dans notre région, seul le 2nd passage est obligatoire, le premier et le dernier étant fortement préconisés si leur réalisation est possible.

Les recensements des rôles chanteurs doivent être réalisés en soirée et de nuit, par beau temps (pas de vent, pas de pluie, température clémente). Les heures d'activité maximale des mâles chanteurs se situent entre 23h00 et 2h00 (heure d'été). L'activité vocale du Rôle des genêts est également plus élevée en fin de nuit, de 2h avant à 1h après le lever du soleil.

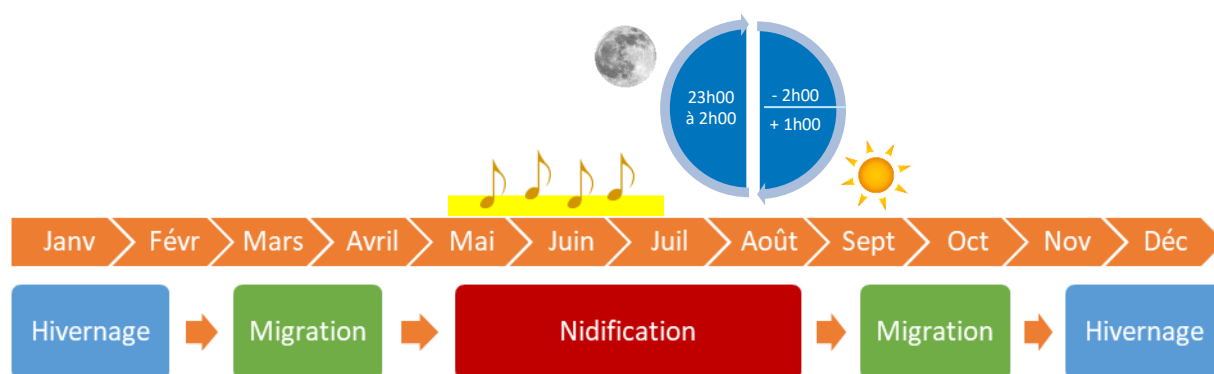


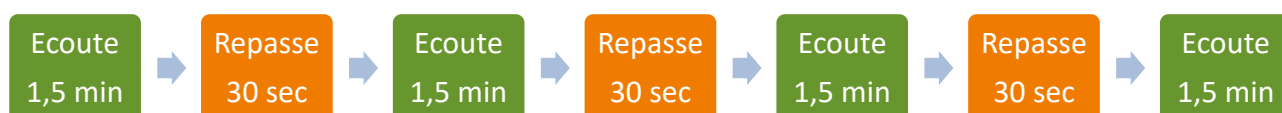
Schéma de la phénologie du Rôle des genêts et de la période de chant

De plus, les mâles chantent durant 92 % du temps lorsqu'ils ne sont pas appariés et un creux d'activité de chant s'observe lors de l'appariement avec une femelle. Or, les individus ne sont pas fidèles à leur site de reproduction, les mâles peuvent alors changer de territoire afin de tenter de s'accoupler avec d'autres femelles, puisqu'une seconde ponte a lieu en juillet. Ainsi, l'idéal serait d'effectuer au moins un deuxième passage pendant la saison de reproduction.

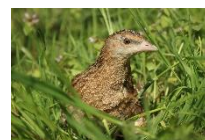
Attention : en montagne il est fréquent que les prairies de fauche soient fauchées dès le mois de juin, il est donc préconisé de faire un premier passage tôt en saison, entre mi-mai et début juin.

Comment ?

Chaque point d'écoute avec utilisation de la repasse à une durée fixe de 8 minutes, que l'espèce soit contactée ou non, et s'organise de la façon suivante :



- Tant qu'aucun contact avec l'espèce n'a lieu, on laisse alterner les séquences de repasse et les périodes d'écoute
- Si le premier contact avec l'espèce survient spontanément dès la première minute d'écoute, seule la séquence de 30 secondes de repasse est diffusée et le reste du temps est consacré à l'écoute



- Si le premier contact avec l'espèce survient au cours d'une séquence de repasse, on laisse finir la séquence de repasse en cours et le reste du temps est consacré à l'écoute
- Si le premier contact avec l'espèce survient au cours de la période d'écoute qui suit une séquence de repasse, on cesse la repasse et le reste du temps est consacré à l'écoute

Important : si un mâle chanteur est contacté lors du point d'écoute, il convient de réaliser un deuxième point d'écoute à une distance de 50-150m du premier point et formant un angle de 90° idéalement par rapport à la droite qui rejoint le point précédent à la position du râle des genêts entendu. Ce second point d'écoute, qui peut s'arrêter dès que l'individu est réentendu, permet de localiser précisément les mâles chanteurs en triangulant la position des contacts détectés tout en évitant les doubles comptages.

La notation des informations

Chaque maille doit faire l'objet d'une fiche de terrain synthétique des 4 points d'écoute réalisés (cf. fiche de terrain _ maille « XX ») même si aucun râle n'a été contacté durant la repasse. Les informations suivantes devront y figurer :

- Le(s) nom(s) et prénom(s) de(s) l'observateur(s)
- Le type de milieu : prairie de fauche ou autres à préciser
- Les conditions météorologiques : favorable (vent faible et absence de pluie) ou non favorable
- L'heure précise du début de chaque point d'écoute
- Indiquer sur le fond de carte IGN :
 - La localisation précise de tous les individus distincts contactés*, symbolisé par une croix avec le numéro de l'observation associé
 - La localisation de chaque point de repasse, symbolisé par un point et la lettre associée
- Remplir le tableau pour préciser :
 - Le numéro du point d'écoute (lettre)
 - Le numéro de l'observation
 - Le type de contact : chant, cri ou visuel
 - Si le contact a eu lieu pendant le point d'écoute

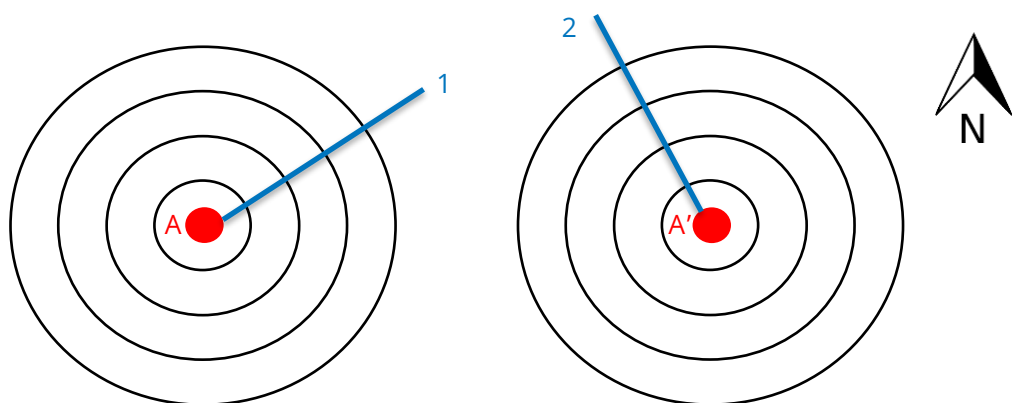
*Pour reporter la localisation d'un mâle chanteur, une fiche de terrain (cf. fiche d'aide à la localisation des mâles chanteurs) vous permet de prendre en compte :

- La direction dans laquelle les individus sont contactés, pour cela, il est possible de mesurer un azimut à l'aide d'une boussole ou de reporter plus simplement les contacts suivant la direction cardinale approximative (N, NE, E...). A savoir que le centre de la fiche correspond à votre position et que le haut de la fiche correspond toujours au nord géographique de la carte IGN.
- La distance estimée par rapport à l'observateur de chaque contact réalisé selon cinq classes de distance : < 50m ; 50m-100m ; 100m-150m ; 150m-200m ; > 200m

Vous pouvez ensuite déterminer la localisation précise de l'individu par triangulation sur le fond de carte IGN grâce aux deux positions du point d'écoute, en croisant les azimuts de l'individu contacté.

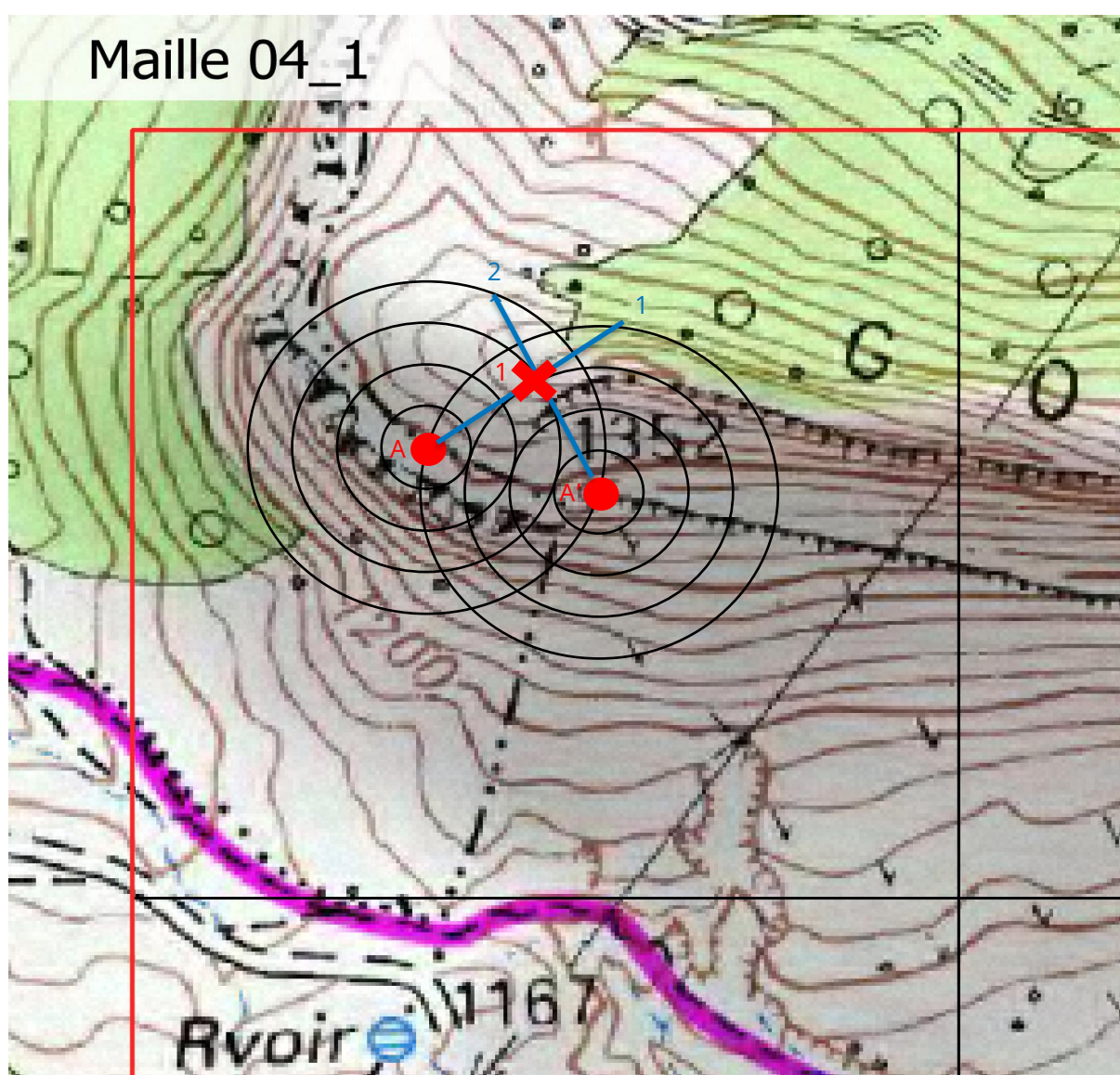


Exemple de triangulation de la position d'un mâle chanteur sur fond de carte IGN 1/25 000.

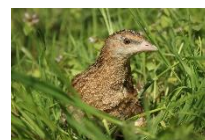


Point d'écoute A avec repasse – azimut 1

Point d'écoute doublé A' – azimut 2



✗ Localisation du mâle chanteur contacté avec le numéro de l'observation associé (1)



Matériel nécessaire

- Un lecteur de fichier audio mp3 avec un haut-parleur (enceinte portative)
- Une boussole pour le calcul des azimuts (souvent disponible en application sur smartphone).

Matériel fourni

- Fiche de terrain avec fonds de carte IGN 1/25 000 des mailles choisies
- Fiche d'aide à la localisation des mâles chanteurs
- Fichier audio des séquences de repasse et d'écoute au format mp3

Saisie des données sur faune-paca.org

La saisie des données sur <https://www.faune-paca.org/> doit se faire en respectant les consignes suivantes :

- Pointage précis de la localisation de vos observations
- Préciser le code atlas 3 pour chaque mâle chanteur contacté
- Si l'espèce n'est pas contactée rentrer une donnée sur la localisation du point de repasse avec 0 en effectif et un code atlas 99
- Préciser dans le champ « Remarque » : PNA RDG « numéro du carré _ numéro du point d'écoute »

Vous trouverez des tutos d'utilisation de *faune-paca.org* sur la chaîne YouTube de la LPO PACA dans la playlist « [Tutos faune-paca.org](#) ».

Tous les râles des genêts entendus lors des déplacements entre les points d'écoute sont également à renseigner sur les fiches de terrain et dans faune-paca.org.

Envoi des fiches de terrain

Les fiches de terrain par maille scannées (ou en photo de bonne qualité) doivent être renvoyées à aurelie.torres@lpo.fr. Il n'est pas nécessaire de joindre les fiche d'aide à la localisation des mâles chanteurs.

Téléchargement

[Bande son de repasse](#)

[Fiches terrain](#)

[Fiche d'aide à la localisation des mâles chanteurs](#)

Contact – coordination régionale

Pour toute information concernant l'enquête, contacter : aurelie.torres@lpo.fr

Rédaction du protocole : Jeanne Bienvenut & Thomas Girard

Mise à jour : Aurélie Torres



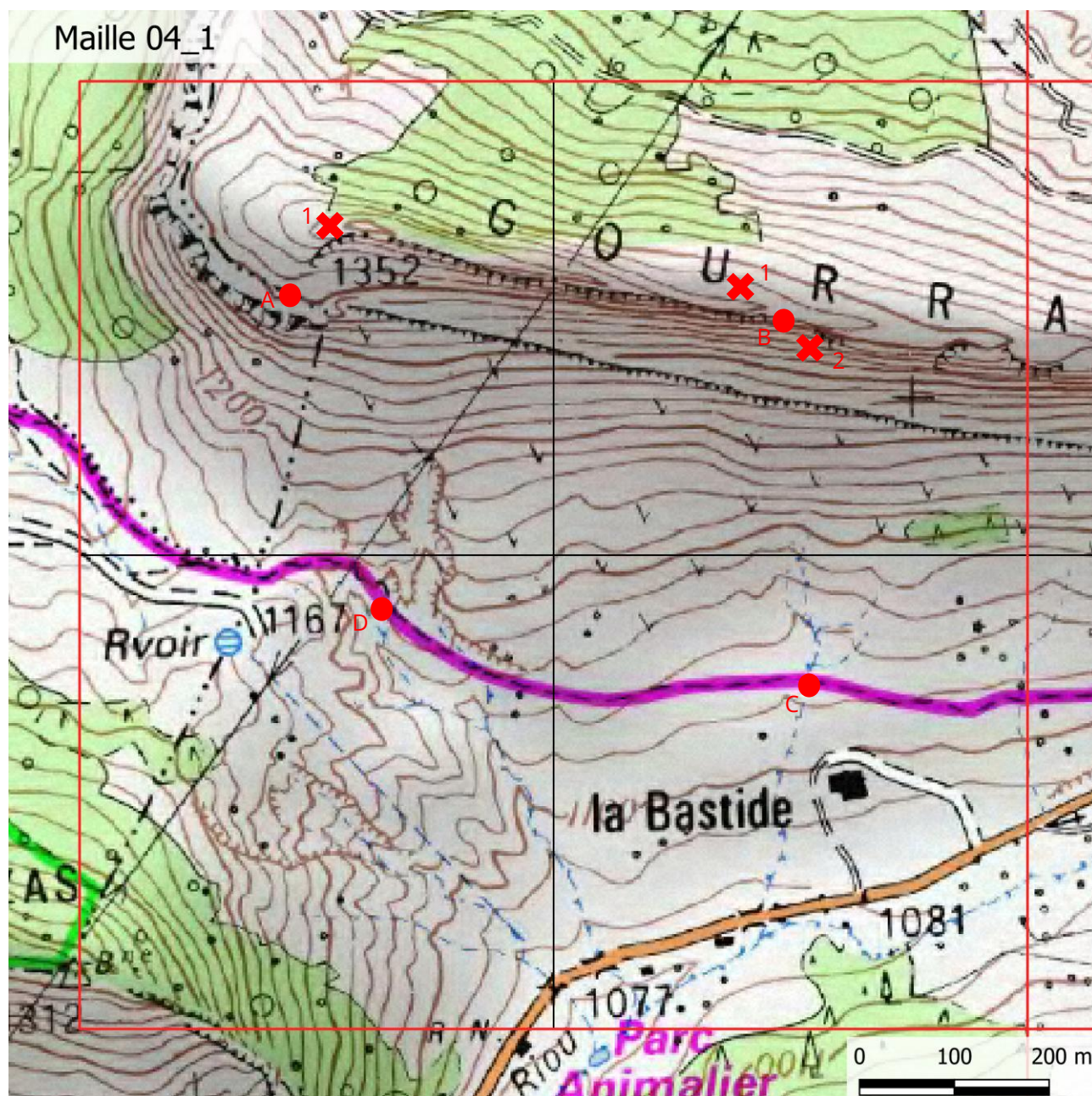
PNA Rôle des genêts : fiche de terrain _ maille 04_01

Nom(s) et prénom(s) de(s) l'observateur(s) : Thomas Girard

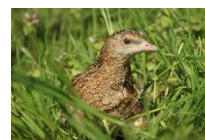
Type de milieu : prairie de fauche / autres (préciser) :

Conditions météorologiques : favorable / non favorable

Heure (début du point d'écoute) : A : 23h04 B : 23h26 C : 23h48 D : 00h10

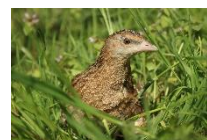


Exemple de 3 mâles chanteurs contactés dans la maille 04_01.



N° point d'écoute	N° obs	Heure premier contact	Type de contact (chant, cri, visuel)	Pendant le point d'écoute (oui / non)	Remarques
<i>A</i>	<i>1</i>		<i>Chant</i>	<i>oui</i>	
<i>B</i>	<i>1</i>		<i>Chant</i>	<i>oui</i>	
<i>B</i>	<i>2</i>		<i>Cri</i>	<i>oui</i>	

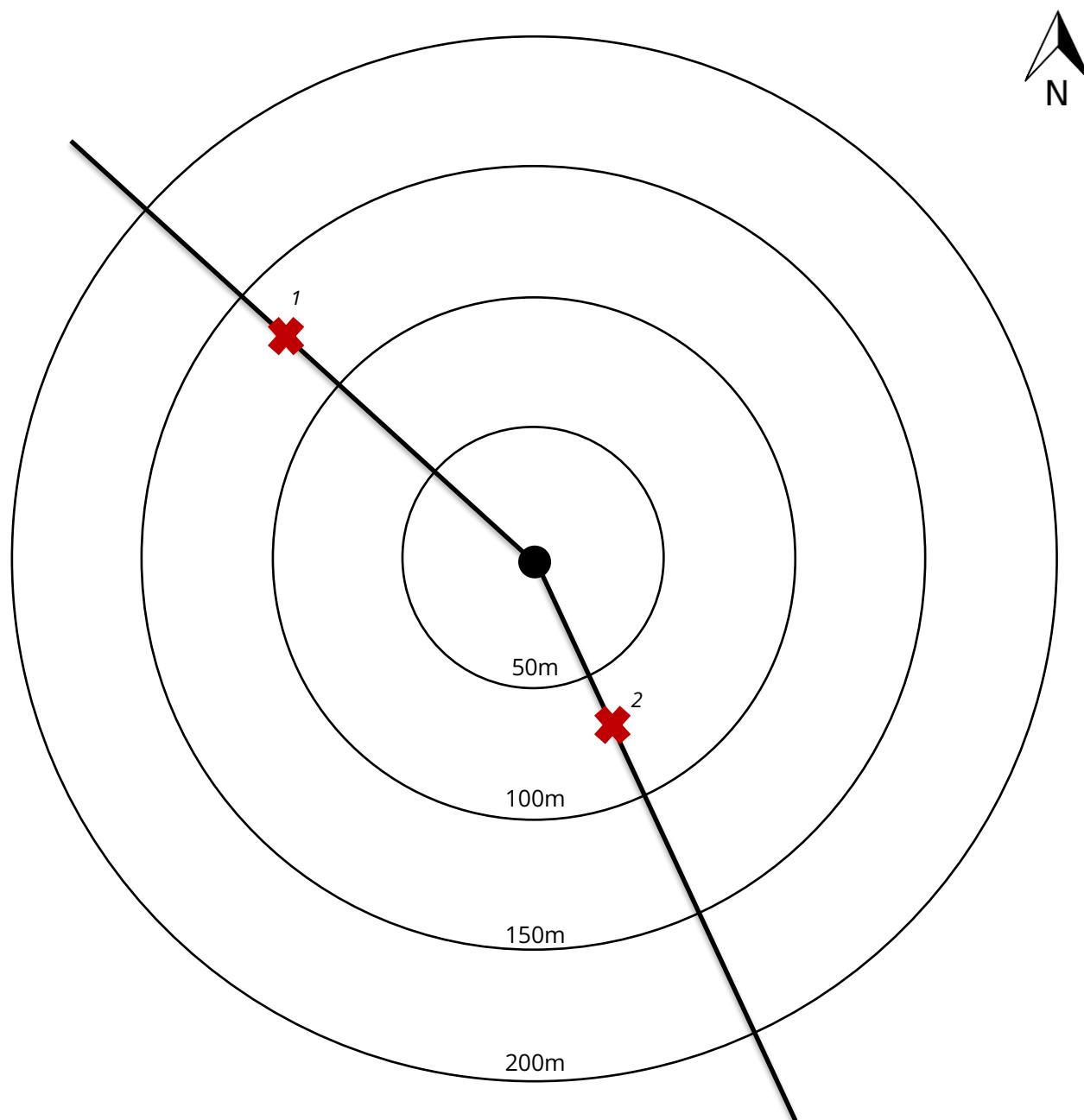
Remarques :



PNA Rôle des genêts : fiche d'aide à la localisation des mâles chanteurs

N° maille : 04_1

N° point d'écoute : B



Exemple de 2 mâles chanteurs contactés, annotés 2A et 2B, avec leur azimuth et la distance estimée par rapport à l'observateur.

